# MODIFICATIONS TEXTES REGLEMENTAIRES

**Assemblée Générale**
**Samedi 3 novembre - Dinan**

# Art 81 LBF: Nombre de double licences

| Actuel | Proposition |
| --- | --- |
| Foot entreprise<br>Maxi 6 Double Licence par équipe<br><br>Futsal : Illimité | Foot entreprise<br>Maxi 6 Double Licence par équipe<br><br>Futsal :<br>R1 = Maxi 4DL autorisé conformément règlement Barrages accession D2 Futsal<br><br>Autres Divisions Futsal = illimité |

ADOPTE à 94.22%

# Pyramide des jeunes Catégorie U19

**Prévu dans les textes**

R1 = 2 groupes de 10

R2 = 3 groupes de 10

**Proposition pour application immédiate**

R1 = 1 groupe de 10

R2 = 3 groupes de 10 /11

Participeront au championnat R1 (Janvier 2019)

- Les équipes classées 1° à 5° de chaque groupe de brassage Niveau 1

- Toutes les autres équipes engagées participeront au championnat U19 R2 en groupe géographique

ADOPTE à 99,07%

# Art 85 équipes supérieures

| Actuel | Proposition pour application immédiate |
| --- | --- |
| Les équipes U19 évoluant en Championnat Nat U19 , U19 R1 et U19 R2 de ligue sont considérées comme des équipes supérieures à celles disputant les championnats seniors de District | Les équipes U19 évoluant en Championnat Nat U19 , U19 R1 ~~et U19 R2~~ de ligue sont considérées comme des équipes supérieures à celles disputant les championnats seniors de District |

Motivation: Toutes les équipes U19 ont été intégrées en Ligue donc en gardant l'ancien texte on met une contrainte supplémentaire et en difficulté les clubs qui utilisent en fin de saison les joueurs U19 pour compléter les équipes seniors.

ADOPTE à 90.29%